

Commission des Terrains & Installations Sportives

REUNION DU 26/09/22

Président : M. Gérard ANCEL

Secrétaire : M. Jean-Claude RICHARD

Membres : MM. Jean-Luc GARCIA, Didier CHOBEAUX, Jean-Louis CAPDEVIELLE

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

CORRESPONDANCE

Pris note du courrier du FC LE SOLER concernant la mise en conformité du stade JO MASO 1.

Pris note du courrier de l'US BOMPAS concernant la pose de grillages aux fenêtres des vestiaires. Réponse sera faite.

Pas de réponse de la Ligue d'Occitanie concernant les indemnités de déplacement pour les contrôles des terrains et éclairages des clubs évoluant en Ligue.

CONTROLES DES ECLAIRAGES A EFFECTUER POUR LES TERRAINS DU DISTRICT

PERPIGNAN : STADE DE SAINT ASSICLE

Le : 10 Octobre 2022 à 20h30

MM. CHOBEAUX - RICHARD

PERPIGNAN : STADE JULES SBROGLIA

Le : 17 Octobre 2022 à 20h30

MM. GARCIA - RICHARD

PERPIGNAN : STADE SAN VICENS

Le : 2 Octobre 2022 à 20h30

MM. ANCEL – CAPDEVIELLE

PERPIGNAN : STADE VERNET SALANQUE

Le : 31 Octobre 2022 à 20h30

MM. CAPDEVIELLE - RICHARD

Prochaine réunion sur convocation

**Le PRESIDENT
M. ANCEL Gérard**

**Le SECRETAIRE
M. RICHARD Jean-Claude**